Garantie clients finaux WC douche LAUFEN Cleanet

Ces dispositions de garantie visent à élargir les droits du client final à l'encontre du vendeur.

1.

Tout WC douche LAUFEN Cleanet (ci-après «Cleanet») est livré avec une carte de garantie permettant d'enregistrer le produit via un numéro de série individuel. Le produit peut également être enregistré en ligne sur le site www.laufen-cleanet.com. La garantie prend effet le jour de l'installation chez le client final. Keramik Laufen AG (ci-après «LAUFEN») accorde, à compter du jour de l'installation, **une garantie de 2 ans ou de 3 ans lorsque le produit est enregistré** (voir point 2) pour tout Cleanet en cas de défaut de matériel ou de fabrication. Cette garantie couvre exclusivement les prestations gratuites suivantes:

- **1.1 Au cours des deux premières années**: réparation ou échange des pièces reconnues comme endommagées ou défectueuses par LAUFEN ou par un technicien agréé mandaté par LAUFEN

- **1.2 Troisième année**: livraison de pièces de rechange pour les pièces reconnues comme endommagées ou défectueuses. Le client final mandate directement un technicien agrée LAUFEN pour la réparation.

2.

Afin de pouvoir bénéficier du droit de garantie décrit au point 1.2, il convient de renvoyer la carte de garantie dûment complétée à LAUFEN ou de remplir le formulaire correspondant en ligne dans un délai de 30 jours à compter de la date d'installation.

3.

La garantie ne s'applique pas dans les cas suivants:

- Installation ou mise en service incorrecte ou non conforme; Cleanet ne peut être installé et mis en service que par une entreprise spécialisée dans le sanitaire ou un technicien agréé LAUFEN.
- Transformation, remplacement ou suppression d'un élément ou d'une installation de Cleanet.
- Utilisation non conforme, entretien ou maintenance insuffisants.

4.

Ces conditions de garantie sont valables uniquement pour les Cleanet installés en Suisse ou dans la Principauté du Liechtenstein.

Ces conditions de garantie sont soumises au droit suisse. L'éventuelle nullité d'une des dispositions ne remet pas en cause la validité des autres dispositions. Le lieu d'exécution et de juridiction est Laufon.